

## Conditions générales de vente

---

## Conditions Générales de Vente

---

### Conditions générales de vente applicables aux prestations de formation

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre PROGISERVICES et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de PROGISERVICES. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

#### Définitions :

- client : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès d'PROGISERVICES.
- Stagiaire : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- Formation: enseignement réalisé dans les locaux du client mis à disposition de PROGISERVICES.

Champ d'application : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la prestation de formations délivrées par PROGISERVICES contenues dans la présente convention.

#### Contractualisation :

Pour une formation, une convention de formation en double exemplaire est transmise par fax ou par courrier à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée 15 jours au moins avant le début de la formation.

Supports pédagogiques : les supports quels qu'ils soient sont strictement personnels à PROGISERVICES et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de PROGISERVICES ou à des tiers lesdits supports sans un accord écrit préalable de PROGISERVICES.

Confidentialité : PROGISERVICES s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

Responsabilité : PROGISERVICES s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de PROGISERVICES ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de PROGISERVICES.

PROGISERVICES n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client. PROGISERVICES ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de PROGISERVICES, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

PROGISERVICES déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

Annulation par le client : Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à PROGISERVICES, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 7, rue Aristide Briand, 91240 Saint Michel sur Orge, au moins 10 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Pour toute annulation par le client reçu moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, la totalité des frais d'inscription sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire. Toute formation commencée est due en totalité.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

Annulation par PROGISERVICES : PROGISERVICES se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur,...) sans dédommagements, ni pénalités versés au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

PROGISERVICES ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Tarifs : Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle de PROGISERVICES ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI.

Conditions de Paiement : Toutes les factures émises par PROGISERVICES sont payables comptant et sans escompte, à réception de la facture.

Tout retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit le paiement d'intérêts de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Dans la mesure où PROGISERVICES édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Le client s'engage à notifier à PROGISERVICES toute éventuelle délégation auprès d'un OPCA au plus tard avant le démarrage de la session de formation. A défaut PROGISERVICES se réserve le droit de facturer directement au client la prestation de formation due.

Conditions restrictives : PROGISERVICES se réserve le droit :

-De refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,  
D'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,

Informatique et libertés : Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de PROGISERVICES. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à PROGISERVICES – 7, rue Aristide Briand, 91240 Saint Michel sur Orge.

Référence commerciale : Le client autorise à faire figurer le nom et/ou le logo du client sur une liste de références commerciales notamment sur le site internet.

Litige : Les droits et obligations des deux parties liées par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux d'Evry.